



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
 Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dévergèment et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AIVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

INVEP Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

MICHEL CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc LEBRUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTE LE PASH DE L'OURTHE
 Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
 Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN
Elio DI RUPPO

Feuille n° 42/45 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
 habitat ou équip. communautaire collectif loisir activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
 habitat ou équip. communautaire collectif loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome
Assainissement autonome (II) :
 habitat ou équip. communautaire collectif loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Ib) :

Assainissement transitoire (III)
 habitat ou équip. communautaire collectif loisir activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
 (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant adjudgé ou en construction à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

- A diagnostiquer - A rénover
- Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur
- Canalisation spécifique en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique existante adjudgé ou en construction à réaliser

Station à statut particulier privée à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant adjudgé ou en construction à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
 (Mise à jour : 1/10/2005)

Eaux souterraines

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface
 (Mise à jour : 01/06/2005)

Navigation

3ème catégorie

2ème catégorie

non classé

Cours voûtés

Zone de baignade
 (Mise à jour : 14/09/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale
 (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle :

- Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGTALP

Plan de secteur
 (Mise à jour : 26/11/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH intègrent en leur responsabilité de la DGTALP.

L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des représentations quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

- Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN
 (Mise à jour : 29/07/2009)

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03294

Origine des données cartographiques : MSH-DGRNE - MSH-DGTALP - IGN
 Traitement des données : OGI et SPGE

